



Demande de réévaluation de la pension alimentaire

Par **Bensikhaled**, le **01/03/2012** à **16:01**

Bonjour, Mon ex.compagne demande une réévaluation de la pension alimentaire .
J'ai une convocation pour le 13/03/2012.
Actuellement j'ai mon épouse et 2 enfants à charge et la pension que je verse tout les mois de 121euros .
Mon ex-compagne travaille ,elle perçoit une allocation femme isolée et allocation de la petite
Ma question qu'elle document je doit préparer pour le juge mise à part le loyer et que mon épouse n'a aucune ressource en vous remercient d'avance pour votre aide qui me serait précieuse ,
J'attends une réponse de votre part merci encore.

Mr : bensikhaled

Par **cocotte1003**, le **01/03/2012** à **17:10**

Bonjour, vous devez fournir votre déclaration d'impôt ou apparaissez vos enfants et votre épouse normalement et ainsi le total de vos ressources. Il faut établir la liste e vos charges mensuelles (loyer, eau, taxe d'habitation, chauffage, frais scolaire ou de gare de vos filles, essence , nourriture, pension alimentaire) avec les justificatifs. Puisque vous semblez vous défendre seul, pensez à ne pas avoir de propos désagréable sur la mere que vous ne pouvez pas justifier, les juges n'aiment pas trop. Faites bien remarquer que vous prenez votre fille régulièrement, cordialement

Par **Marion2**, le **01/03/2012 à 18:46**

Bonjour Bensikhaled,

Avec 2 enfants, vous percevez des prestations familiales, indiquez le également au JAF.

Cdt

Par **Bensikhaled**, le **01/03/2012 à 19:06**

Bonjour, il faut que je présente au JAF toutes mes ressources et dépenses en fait merci (Marion 2).

Par **Marion2**, le **02/03/2012 à 09:58**

Bonjour,

C'est tout-à-fait ça et il en est de même pour votre ex-compagne.

Cdt